



Section départementale F.O.-DGFIP des VOSGES
DDFiP 25 Rue Antoine Hurault 88000 EPINAL
Tél.: 03.29.69.25.30

Et sur INTERNET : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/088/>

Comité Technique Local du 22 septembre 2015

1. Approbation du procès verbal du CTL du 10 juillet 2015 :

approuvé à l'unanimité

2. Réorganisation des structures du réseau de la DDFiP :

Pour la Filière Fiscale, la restructuration prévue pour le Pôle de contrôle des revenus/Patrimoine (PCR/P) n'en n'est qu'à son balbutiement puisque le groupe de travail se réunira le 8 octobre.

De nombreuses questions se posent :

- les agents concernés seront-ils prévenus ?
- combien d'emplois sont concernés ?
- combien de cellules seront créées ?

A ces questions, Mr Naert ne peut pas répondre pour le moment, seule certitude, aucune cellule à 1 agent n'est prévue.

Pour la filière Publique

Comme à chaque Comité Technique sur le sujet, Mr Naert justifie ses choix en fonction de trois axes :

- Spécialisation (ARS)
- Intercommunalité
- Contraintes humaines

La Direction Départementale n'a pas d'obligation de fermeture ou de suppression d'emplois, elle est contrainte d'évaluer la situation et de préparer l'avenir..

Pour FO, il n'est plus tolérable de transférer des chaises vides vers des trésoreries déjà en déficit d'agents surtout lorsque le nombre d'emplois transférés ne correspond plus au nombre d'agents mutés ! C'est pourquoi FO a voté contre ce projet.

Les cadres A concernés par les fermetures de poste seront eux affectés sur la même RAN. Les agents B et C seront affectés en ALD sur la ran. La direction recense actuellement les agents pouvant bénéficier de la prime de restructuration des services.

Le vote unanime de tous les syndicats contre ce projet a contraint la direction à reconvoquer ce comité le 1^{er} octobre 2015.

3. Questions diverses :

Seule FO a soulevé le problème de la mise en place de la note d'août 2015 avec application au 1^{er} septembre 2015 visant à faire pointer les agents des équipes de renfort. En effet ces agents, relevant de dispositions particulières, à partir du 1^{er} septembre ne peuvent plus bénéficier du forfait. De plus l'application de cette note soulève de nombreux problèmes de sécurité. L'instruction Générale Harmonisée ne pouvant être remise en cause par une simple note de service et celle-ci étant sans fondement, FO demande au service des RH d'intervenir auprès de la Direction Générale pour suspendre l'application de cette note (mail de David Glomet en date du 23/09/2015).



Section départementale F.O.-DGFIP des VOSGES

DDFIP 25 Rue Antoine Hurault 88000 EPINAL

Tél.: 03.29.69.25.30

Et sur INTERNET : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/088/>

COMITE TECHNIQUE DU 01 OCTOBRE 2015

Le projet de restructuration a été proposé de nouveau aux organisations syndicales ce jeudi 01 octobre 2015.

La direction n'a pas apporté de nouvelles solutions au problème des chaises vides et FO a maintenu son vote contre ces restructurations.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour toutes les questions que vous pouvez vous poser si vous êtes concernés par ces restructurations.